

**Procès-verbal de la 91<sup>ème</sup> assemblée générale Club Suisse du Bouledogue français CSBF  
15 mars 2015 au restaurant « Zum Schützen », Schachen, 5000 Aarau**

---

**1. Accueil**

Début de l'AG 10<sup>00</sup>h

F. Witschi salue les 46 membres présents. La moyenne absolue est de 24 voix. Est excusée madame R. Siegfried.

**2. Nomination des scrutateurs**

Le comité propose G. Heimann et D. Schellenberg comme compteuses de voix. Elles sont acceptées à l'unanimité.

**3. Nomination du président du jour**

G. Heimann présente l'élection du président du jour. F. Witschi est accepté par l'AG.

**4. Acceptation de l'ordre du jour**

H. Staub constate que sa motion de défiance à la part de l'AG n'est pas sur l'ordre du jour.

F. Witschi indique que la personne concerné A. Leuenberger n'est pas présente pour prendre position. L'AG est demandé de prendre position si elle veut que la motion soit lu ou pas. La demande est refusée de 20 à 21 voix.

**5. Adoption du procès-verbal de l'AG du 16 mars 2014**

Le p-v de l'AG 2014 est autorisé.

**6. Admissions / radiations / démissions**

L'année dernière le club enregistre 32 nouveaux membres, 29 démissions, 14 radiations pour ne pas avoir payé la cotisation, 4 décès = 285 membres total.

Sont décédés: Renate Witschi, Rolf Bieri, Rose-Marie Rindelaub, Zita Steinemann. Dans le souvenir on s'arrête pour une minute de silence.

**7. Rapport annuel du remplaçant surveillant d'élevage**

F. Witschi résume les mesures de l'OSAV ; pour notre race il n'y a rien de particulier ; le tous est maintenant la chose des cantons.

Rapport du ctrl. d'élevage (rempl.)

2 sélections l'année passée ont été organisées.

41 mises bas ; 200 chiots ; 165 vivants ; mortalité 17.5% (29% au 2013) ; 32 mises bas par césarienne ; 6 mises bas naturelles

Le 14 juin 2014 un congrès d'éleveurs avec 16 éleveurs présents a pu être organisé. Le règlement de l'OSAV a été discuté ; il est en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015.

F. Witschi remercie les éleveurs et les contr. de chenils Simone Hodel et Valérie Pape.

**8. Réception des comptes annuels et du rapport des réviseurs de comptes**

**Décharge à la caissière et au comité**

La caissière commente les comptes annuels. L'année finie par un déficit de 8'472.03. Pour recevoir le bénéfice de 3'646.50 du Club-Show la caissière a du écrire une lettre de rappelle aux organisateurs. L'argent n'a pas été versé jusque au 31 décembre 2014. C'est la raison pour laquelle le montant n'a pas pu être pris en compte 2014. En effet le déficit sera seulement la moitié. Le compte de l'année est autorisé à l'unanimité. L'AG donne décharge à la caissière.

**9. Acceptation du budget 2015, fixation des cotisations, des taxes et émoluments pour 2015**

Le budget 2015 doit être corrigé parce qu'il y a moins de membres. Toutes les taxes et cotisations restent. F. Witschi présente les comptes pour l'élevage et la sélection. Toutes les taxes sont pour les indemnités, le loyer du local... La ctrl. d'élevage dirige un compte pour l'année ; il sera mis à l'annexe des comptes du CSBF. Le budget est admis avec 4 absentions.

**10. Elections complémentaires**

Pour les élections se présentent comme président G. Halbeisen et H. Staub ;

ctrl. d'élevage S. Jörg ; assesseurs 5 candidates

Sont élus : président H. Staub

ctrl. d'élevage S. Jörg

assesseurs St. Boss, K. Dönni, L. Melotti

Tous acceptent leur élection.

Election suppléante de compte N. Seilaz

Délégués pour l'AG de la SCS : H. Staub, G. Melotti, R. Candrian

#### **11. Proposition du comité : Modification partielle des statuts : Art. 5.15 Commission d'élevage**

La commission de sélection se forme par la ctrl. d'élevage et 4 membres. Ils sont responsable pour : sélection, ctrl. des chenils, ctrl. des mises bas, mise en œuvre des prescriptions de la SCS de la loi sur la protection des animaux.

Les dépenses de la commission sont financées par les taxes annuelles. La commission tient une caisse à part ; des ctrl. de chenils régionaux peuvent être nommés. La demande est admise à l'unanimité.

#### **12. Propositions des membres**

- a) G. Melotti retire sa demande parce qu'il n'y a pas de raison de visiter une expo, si le résultat n'a aucune importance pour la sélection. Après une courte discussion, l'AG décide de radier l'art 10.2
- b) St. Boss aimerait que un chien qui est déjà inscrit dans l'annexe du registre de la SCS puisse être sélectionné. Une grande discussion avec beaucoup de questions commence.  
F. Witschi propose 2 demandes :
  1. Toutes les boules de l'annexe du registre sont admises pour la sélection ?  
La demande est refusée par 6 oui à 26 non
  2. une seule mise bas avec post-contrôle est admise  
La demande est admise de 24 oui contre 7 non
- c) Elaborer un règlement unitaire des taxes pour présenter à la part de l'AG 2016;  
La demande est admise à l'unanimité.
- d) Motion Staub / Candrian est retirée

#### **13. Programme annuel / manifestations du club 2015**

Divers expos sont publiées sur le site du CSBF : Pour les rencontres du club des invitations sont envoyées, ils sont également sur le site [www.suisse-bully.ch](http://www.suisse-bully.ch)

#### **14. Hommages et remerciements**

Dominique Dürr est membre depuis 25 ans

R. Leuenberger quitte le comité. Elle reçoit un petit cadeau. Un grand merci pour son travail.

#### **15. Divers: retouche des statuts en général, retouche de l'apparition de l'internet, envoi par mail**

Pendant l'année courant les statuts devront être retouchés. La même chose est pour le site.

A. Lee se met à disposition. L'envoi sera fait par mail pour les personnes qui ont données leur accord.

16. Prochaine AG le 13 mars 2016 au restaurant « Zum Schützen » à Aarau.

F. Witschi remercie tous le comité et les membres pour leur collaboration.

Procès-verbal original en allemand écrit par R. Leuenberger le 17 mars 2015

Traduction 0415/gh